

Mars 2017

Le 4305

Le mag où il fait bon lire !

Villers
-le-
Bouille 
Une commune où il fait bon vivre 7



©Villers-le-Bouille

La commune en chantiers - p.6

Bulletin d'information communal

Parfaite !
De près comme de loin.

Tchin Tchin
VOSSELS

VOTRE 2^{ème} PAIRE DE LUNETTES AVEC VERRES PROGRESSIFS POUR 1€ DE PLUS*

Voilà c'est Afflelou !
Sharon Stone

Rue Albert 1^{er}, 41. 4470 SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE.
Tél. 04 259 74 78

ALAIN AFFLELOU

*voir conditions de vente en magasin

PISCINE BIOLOGIQUE VISIBLE SANS RENDEZ-VOUS

Vert et d'eau
par Mikael Lemmens

Taille Abattage
Panneaux décoratifs alu
Clôture
Plantation
Terrasses
Jardins en terrasse
Jardins verticaux

Rénovation
Equilibre biologique
Filtration
Étanchéité polyester et bâche

Création et entretien de vos jardins et pièces d'eau

Plus d'infos ? Besoin d'un devis gratuit ?
Contactez moi...
Mikael Lemmens - 0473 25 28 64 - mikael.le@hotmail.com
Découvrez quelques réalisations sur ma page Facebook en tapant... "Vert et d'eau"

BUTERA
www.buterasp.r.l.be
Rue Nouvelle Route, 136
4480 ENGIS
T. 04/275.24.11
info@buterasp.r.l.be

Depuis 1979 • Vente • Location • Réparation / **GARANTIE 2 ANS**

VERING BODOT
Batterie Li-Ion, Moteur de coupe puissant 300W, sans balais, télécommande, recherche de coupure de fil automatique
1399,- **2349,-**

ULTRA SILENCIEUX
M142 3000W **1399,-**
M152 3000W **2349,-**

STIHL COMBI STIHL
KM 50 ICE **309,-**

SCULPTE HAIES
sur batterie Lithium 10Ah
L'outil idéal pour sculpter les haies et les buis **129,-**

SOUFFLEUR À ESSENCE
SH66 27,200
360W **209,-**

TRONÇONNEUSE
N8170 **199,-**

TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE
H6242
420W - Lame 40 cm
134cm **99,-**

MACHINES SUR BATTERIE
avec votre batterie pour tout faire
travaillez sans fil
autonomie de 45 minutes
et rechargez en 1 heure
269,-

TAILLE-HAIES
H543
essence - 60 cm **269,-**

Pépinières Michaël Bousard

Les Jardins de Villers

Grand choix de plantes printanières
(Primevères, pensées...)

La majorité des plantes sont cultivées par nos soins.

Aménagement Parcs & Jardins

Rue de Huy, 139a - 4530 Villers-le-Bouillet
Contact : 0479/25 65 26

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Editorial



Editeur responsable :

Collège communal
de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

semaine du 15 mai

Informations à envoyer pour le
mercredi 12 avril 2017 au plus tard.

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

www.villers-le-bouillet.be

Facebook

Commune de Villers-le-Bouillet

Commune de Villers-le-Bouillet Service jeunesse

Chers Villersois,
Chères Villersaises,

Ce début d'année civile a été marqué par certains actes de malveillance et de manque de civisme sur le territoire villersois. Nos ouvriers communaux ont en effet été mis à contribution à plusieurs reprises suite à des dépôts sauvages de déchets en tout genre. Des actes qui sont bien entendu réprimables et qui ne restent pas sans suite lorsque l'auteur est identifié. Celui-ci devra payer une redevance à la commune au prorata du travail fourni par les ouvriers afin d'enlever le dépôt sauvage. Une amende administrative peut également être infligée.

Ces actions venant de certains citoyens ou de personnes extérieures à la commune mettent à mal les efforts déployés par le Collège communal. La propreté dans les différents villages est en effet l'une de nos priorités en cette fin de législature. L'action « Grand Nettoyage de printemps » lancée par la Wallonie et à laquelle Villers-le-Bouillet s'associe depuis plusieurs années en est un exemple. Notre Service Travaux et Entretien s'équipe également en divers outils afin de faciliter le travail de nos ouvriers.

Outre la propreté, la réfection des voiries communales est l'une de nos priorités. Plusieurs chantiers ont débuté en février et se poursuivront tout au long de cette année 2017 et en 2018 afin d'améliorer le confort des riverains et des automobilistes. Ces travaux engendrent inévitablement des inconvénients. Nous vous demandons de respecter la signalisation mise en place et les ouvriers qui œuvrent en faveur du citoyen.

Enfin, toujours en ce qui concerne les travaux, l'un des grands projets de ces dernières années arrive à son terme. Les quatre nouvelles classes de l'école communale de Villers-le-Bouillet seront officiellement inaugurées au début du mois de mai. A cette occasion, nous vous invitons toutes et tous à venir les découvrir lors d'une grande fête organisée par l'école le samedi 6 mai dès 14h !

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre
Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN,
François WAUTELET, Echevins
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS

Sommaire

- Edito – Horaires d'ouverture de l'administration 3
- La Commune à la loupe 5-6
- Wallonie, Week-ends Bienvenue 7
- Stages 2017 8-9
- Dans les écoles 10
- Jeunesse 11
- Parlons politique 12
- Agenda/Etat Civil 13
- Événement 14

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
Matin	8h à 12h	8h à 12h	-	8h à 12h	8h à 12h**
Après-midi	-	-	13h30 à 19h*	-	-

*Du 1/07 au 31/08 et du 24/12 au 31/12 : de 13h30 à 16h30

** Sauf le service Cadre de Vie (Urbanisme, Environnement, Energie, Mobilité, Logement) sur rendez-vous



STIHL**ACTION PRINTEMPS****VIKING**

Matériel de jardinage et forestier - Vente et réparation toutes marques

**PROMO**MB448T 55cc **499€****PROMO**MB248T 44cc **399€**

MB545T 72cc

**PROMO**MB650VM 65cc **899€****TORO****VIKING****STIHL**Gsm 0475/75 03 66 • Tél. 085/25 44 15
eurotond@yahoo.be • www.eurotond.be

Rue de Leumont, 138 • 4520 Antheit

solidaire
proche
responsable
respectueuse

Crelan
Une banque
vraiment comme il faut
**AGENCE DE SMIDT - CLAUS
Assurances & Banque**

Chaussée de Waremmé 40 - 4520 ANTHEIT

Tél. 085 32 84 90 - Fax 085 32 84 94

E-mail: antheit@crelan.be

Numéro d'agence: B140 - FSMA: 100721 A-B

Regifo
EditionCe bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !Info@regifo.be
www.regifo.bevotre conseillère en communication,
Marie-Christine Rousseau se fera un plaisir de vous rencontrer.
0494 / 33 66 88**HANNUT**
LITERIE CHANET

Le spécialiste du sommeil depuis 1950

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES POUR LES 1 AN D'OUVERTURE DE LA LITERIE

-17% sur TOUT le magasin*

* sauf LAGO, FLEXA

* Voir conditions en magasin

* Offre valable du 03/03/2017 au 30/03/2017 inclus

OUVERTURE: Lu, Me, Je, Ve, Sa : 10h-18h30 et Di : sur RDV // **Tél :** 019/51 16 62 // **Adresse :** 29, rue Albert 1er 4280 HANNUT**LAGO**

lalloflex

GELTEX

Beha

LITERIE GULTEK

FLEXA

auping
Sommeil, Santé, Qualité

La Commune à la loupe



Zoom sur... le Service Sports



©Villers-le-Bouillet

Le Service Sports à Villers-le-Bouillet

Madame Dominique Doyen
085/616.283
Dominique.doyen@villers-le-bouillet.be
Hall des Sports Emile Collignon
Accès via la rue du Centre
4530 Villers-le-Bouillet
Monsieur Eric Byloos
Monsieur Noël Legros
Monsieur Philippe Goossens
085/251.628

Quatre clubs de football avec chacun ses infrastructures ou encore un Hall des Sports, les infrastructures dédiées à la dépense d'énergie et à la pratique de sa discipline sportive favorite ne manquent pas à Villers-le-Bouillet. Les clubs sont également nombreux à proposer diverses activités sur différents sites de notre territoire. Un service communal s'occupe de la coordination de l'ensemble : le Service Sports.

Dominique Doyen, employée communale en charge de ce service, est également chargée de la gestion du Hall des Sports. Elle peut compter pour cela sur le soutien de trois surveillants, Eric Byloos, Philippe Goossens et Noël Legros pour la maintenance et l'entretien de cet outil durant toutes les plages d'activités.

Le Service Sports offre également différents services aux clubs sportifs. Il est leur relais communal vers les organismes règlementant le sport, comme l'ADEPS, INFRASPORTS ? AES-AISF, les Fédérations sportives, ... Il peut également leur offrir un soutien en vue de la rédaction de dossiers de demandes de subsides ou de prêt de matériel sportif.

Prix de la vie associative

La Commune de Villers-le-Bouillet remettra pour la deuxième année consécutive le Prix de la Vie Associative à l'occasion du Viller's Day le samedi 23 septembre prochain. Comme l'année passée, les associations de l'entité villersoise sont invitées à rentrer leur **rapport d'activité 2016**. Un jury sera alors chargé de choisir les associations primées en 2017.



©Villers-le-Bouillet

Qui peut participer ?

Toute association de fait ou association sans but lucratif qui remplit impérativement et indissociablement les trois conditions suivantes :

1. posséder son siège social et/ou avoir ses principales activités sur le territoire de l'entité communale de Villers-le-Bouillet ;
2. avoir comme finalité de l'objet social et/ou principales activités le souhait d'améliorer la qualité de vie au sein de sa rue, son quartier, sa commune dans l'une des thématiques suivantes : l'intégration sociale, l'égalité des chances, les échanges intergénérationnels, l'aide humanitaire ou le développement durable.
3. Les activités doivent avoir été réalisées sans but lucratif, seuls les frais relatifs au fonctionnement des activités peuvent avoir été sollicités par l'association auprès de ses participants.

Comment participer ?

Un dossier de candidature doit être **déposé pour le 2 mai 2017** au plus tard auprès du Collège communal, à l'attention de l'échevin de la Vie associative Ph. Wanet – rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet soit par courrier postal, soit déposé contre récépissé, soit par courrier électronique à info@villers-le-bouillet.be.

Ce dossier doit comprendre :

1. une fiche descriptive reprenant les coordonnées de l'association (siège social et composition des membres)
2. un descriptif (max. 4 pages A4) du projet qui a été réalisé par l'association et qu'elle souhaite présenter. Le descriptif comprendra les moyens humains, techniques et financiers qui ont été nécessaires à la réalisation ;
3. un descriptif des projets futurs que l'association souhaite développer durant l'année en cours de la demande de prix.

Le service Population vous informe

Photos pour cartes d'identité et cartes Kids :

Les normes pour les cartes d'identité ont changé et se sont alignées sur celles des passeports, soit des photos « biométriques ». Ces normes sont d'application pour les bébés, enfants et adultes avec une légère tolérance pour les moins de 6 ans.

La photo doit dater de moins de 6 mois, être parfaitement cadrée dans tous les sens, la bouche fermée, le sourire interdit, le regard neutre, aucun reflet n'est admis... Le visage doit représenter entre 70 et 80% de la surface de la photo. Aucun accessoire n'est admis sauf pour des raisons médicales ou religieuses. Le fond doit être clair, uni et sans ombre.

Vous pouvez consulter les critères d'acceptation de la photo à l'adresse <http://www.ibz.rm.fgv.be> en suivant les menus : Documents d'identité – eid – Réglementation. Attention, si vous choisissez de faire vos photos dans la cabine photo à votre disposition à l'Administration communale, la réussite de la photo n'est pas automatique et dépend de la manière dont vous vous positionnez.

La cabine est mise à votre disposition par un partenaire privé qui accueillera toutes vos réclamations. La cabine n'est pas aux normes pour les enfants en dessous de 8 ans car leur visage est trop petit sur la photo imprimée. Nous vous conseillons de vous rendre chez le photographe pour éviter les mauvaises surprises.

En cas de perte/vol de votre carte d'identité :

Veillez téléphoner rapidement au :



Ce service gratuit gèle votre carte pendant 7 jours « calendrier », ce qui empêche l'usurpation d'identité. Si vous la retrouvez, venez « réactiver » votre carte au service population toujours dans ce délai de 7 jours.

Après ce délai, la carte est **automatiquement annulée**. Si vous ne retrouvez pas la carte ou que vous dépassez ce délai, vous **devez renouveler** votre carte d'identité au service Population.

Convocation pour carte d'identité :

La convocation, bien que très formelle, vous est envoyée à titre INFORMATIF. La loi stipule que seul le citoyen est responsable de sa carte d'identité et doit théoriquement la renouveler spontanément dans un délai raisonnable d'un mois avant la date d'échéance qu'il ait reçu une convocation ou non. Si vous partez en voyage et que le pays de destination exige une date de validité supérieure à la date d'échéance de votre carte (généralement 6 mois), vous pouvez venir renouveler votre carte d'identité sans convocation. La date d'échéance est écrite sur la face avant de celle-ci.

La Flèche Wallonne passe par Villers-le-Bouillet !

© Kåre Dehlie Thorstad/ZUPEREHLIE



Le mercredi 19 avril prochain, la commune de Villers-le-Bouillet sera de nouveau traversée par la Flèche Wallonne ! La classique cycliste accueillera comme chaque année de nombreux coureurs de renom au départ et les organisateurs ont décidé d'emprunter de nouveau la Côte de Villers-le-Bouillet pour cette 81^e édition.

Les rues empruntées par l'épreuve le mercredi 19 avril sont les suivantes : N684 depuis le rond-point de la Paix-Dieu, rue Mélayes, rue Belle Vue, Rue de Huy en direction de Huy.

Deux passages sont prévus sur notre territoire. Le premier concernant la Flèche Wallonne Femmes est programmé entre 12h54 et 13h12. La Flèche Wallonne Hommes traversera quant à elle notre territoire entre 14h38 et 15h01. Le passage de la caravane publicitaire est prévu une heure avant la Flèche Wallonne Hommes.

Lors du passage des épreuves, la circulation sera interdite sur le parcours. Les organisateurs mettront en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité. Dans cette optique, nous vous demandons :

- de veiller à **ne pas stationner de véhicules sur le bas-côté de la voirie** sur le tracé de la course, de façon à garantir le passage aisé des coureurs ;
- de respecter les signaux routiers mis en place et les consignes des signaleurs ;
- d'être particulièrement vigilants en quittant votre domicile et de ne pas prendre de rue à contresens de la course ;
- de maintenir, dans la mesure du possible, les animaux de compagnie à l'intérieur des habitations.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Service Communication/ Relations publiques (085/308.827).

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un agréable événement sportif le mercredi 19 avril 2017.

Boucles d'El Panneterie 2017

L'AMC Villers organise ses traditionnelles Boucles d'El Panneterie le dimanche 23 avril 2017. Cette balade touristique d'orientation pour voitures anciennes se déroulera totalement sur des routes ouvertes à la circulation. Les concurrents sont dès lors tenus au respect le plus strict du code de la route.

Certaines mesures de circulation seront néanmoins prises afin d'assurer la sécurité aux alentours de l'école Saint-Martin, lieu de départ et d'exposition des voitures anciennes. La rue Neuve, dans sa portion comprise entre la rue de Huy et la rue du Centre, ainsi que la rue Marxhe, dans sa section comprise entre les rues Neuve et Mabiets, seront interdites à la circulation, excepté pour les participants et les riverains.

La Commune en chantiers

Plusieurs voiries communales subissent une cure de jouvence en cette période printanière. La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé de lancer un plan de réfection de ses routes et de ses filets d'eau jusqu'en 2018. Sont concernées en cette année 2017, les rues Haute Cotaie, Wérihet, Eau Morte, Sablière, Fays, Isidore Chabot, Plope Marteau, Cachine, Baillerie, Croix Chabot, De Vieux-Waleffe.

Ces chantiers ont tout d'abord débuté par la pose ou le remplacement des filets d'eau à certains endroits. Certaines voiries sont déjà équipées, d'autres le seront prochainement. Les réfections, parfois en profondeur, des chaussées suivront. En tout, ce sont 14.000 m² de voiries qui seront réparés et 1500 mètres de filets qui seront posés ou remplacés cette année.

D'importants travaux sont également menés depuis quelques mois au sein de la rue Bois Grumsel. A la suite du chantier mené par la SWDE, l'égouttage de la rue est en cours et devrait encore se poursuivre quelques semaines. Une fois terminé, une réfection complète de la voirie sera opérée.

La réparation du carrefour rue Le Marais/ Rue de Waremme et rue du Château d'eau/ Rue de Waremme est également prévue dans les prochaines semaines. Ces travaux entraîneront inévitablement une fermeture de ces voiries durant quelques jours afin d'assurer la sécurité des ouvriers. Des déviations locales seront mises en place.

Le carrefour rue des Marronniers / rue Croix Chabot subira également une cure de jouvence dans les prochaines semaines. Là aussi, des travaux d'égouttage et de réfection de voirie seront menés. Un chantier qui entraînera la fermeture du carrefour et la mise en place de déviations.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet www.villers-le-bouillet.be pour suivre l'évolution de ces chantiers.



rue Bois Grumsel © Villers-le-Bouillet



rue Eau Morte © Villers-le-Bouillet

Propreté publique et environnement, c'est l'affaire de tous !

La propreté publique a été mise à mal les précédents mois suite au manque de civisme de certains. Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés sur notre territoire. La Commune de Villers-le-Bouillet tente de maintenir une propreté publique optimale, tant pour sa population que pour les visiteurs. Chaque citoyen doit aussi mener certaines actions afin de conserver une bonne qualité de vie et respecter l'autre. Petit rappel de quelques obligations des propriétaires en ce début de saison printanière.

Entretien des terrains et des plantations

Il est rappelé à la population que tout terrain doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien nuire aux parcelles voisines. Les herbes devront dès lors être fauchées au minimum deux fois par an, dont au moins une fois avant le 15 juin et une autre fois avant le 15 septembre. Si les travaux d'entretien ne sont pas réalisés dans les délais prévus, l'Administration communale pourra, après premier avertissement, les faire exécuter aux frais du propriétaire, de l'usufruitier ou des héritiers de la parcelle.

Emondage des plantations et élagage des haies bordant la voie publique

Tout occupant d'un immeuble ou d'un terrain ou à défaut d'occupant, le propriétaire, est également tenu de veiller à ce que ces plantations soient émondées de façon à ce qu'au-

cune branche ne fasse saillie sur la voie carrossable à moins de quatre mètres et demi du sol, ne fasse saillie sur l'accotement, le trottoir, les sentiers ou chemins publics à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol. Ces branches ne peuvent pas non plus diminuer l'intensité de l'éclairage public ou masquer la signalisation routière.

Entretien des trottoirs

Les riverains d'une voie publique doivent aussi maintenir les trottoirs et les accotements bordant leur immeuble bâti ou non en parfait état de conservation et de propreté, cela jusqu'au filet d'eau inclus. Chaque occupant ou propriétaire doit également prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers. Lorsqu'il n'existe ni fossé, ni filet d'eau, cette obligation s'étend jusqu'à la limite parallèle et située à un mètre du bord extérieur de la bande de circulation.

Véhicules isolés abandonnés

La Commune de Villers-le-Bouillet percevra une taxe communale annuelle de 750 euros pour tout véhicule automobile ou autre (caravane, remorque, ...) qui, par la suite de l'enlèvement ou la détérioration d'une pièce quelconque, se trouve hors d'état de marche. Cette taxe est due par le propriétaire du ou des véhicules isolés abandonnés, ou s'il n'est pas connu, par le propriétaire du terrain.



Le Wallonie, Week-ends Bienvenue revient à Villers-le-Bouillet !

Les Wallons vous ouvrent leurs portes ! C'est le slogan de l'opération « Wallonie, Week-ends Bienvenue » lancée par la Wallonie. Pour la troisième fois, Villers-le-Bouillet a décidé de s'y associer et sera dès lors en effervescence les 23 et 24 septembre prochains. A cette occasion, nous recherchons des Villersois désireux de faire partager leur passion ou leur activité avec des milliers de visiteurs. Ces citoyens deviendront des ambassadeurs de leur commune durant le quatrième week-end de septembre.



Qui sont les ambassadeurs ?

Toute personne prête à adhérer à la philosophie et aux objectifs de l'opération « Wallonie, Week-ends Bienvenue » en apportant bénévolement son soutien à l'opération. L'ambassadeur est la personne qui accueille les touristes, qui les reçoit chez elle, qui ouvre sa porte. L'ambassadeur est le personnage clé de l'opération « Wallonie, Week-ends Bienvenue ».



Château Doutremont



Ferme de Menten



Jean Zaros

Qui peut devenir "ambassadeur" ?

- **un agriculteur** - apiculteur, éleveur, ...
- **un artisan** - serrurier, ébéniste, encadreur, marbrier, imprimeur, ...
- **un habitant** - dont la maison, l'appartement, le jardin, la cage d'escalier, la collection de bibelots ou de tableaux, le point de vue est remarquable
- **un artiste** - peintre, musicien, chorégraphe, cinéaste, créateur de bande dessinée...
- **une entreprise** - carrosserie ancienne, cartonnerie, abattoir, studio d'enregistrement ou de publicité, vitrier, pépiniériste, la salle des coffres d'une banque, ...
- **un service public** - caserne de pompiers, charroi, salle des guichets ou des mariages de maison communale, lieux de cultes, visite d'églises, ...
- **un lieu culturel** - théâtre, cinéma, galerie d'art, centre culturel, cercle d'architecture ou de défense du patrimoine, ...
- **un lieu de loisirs** - parc, bois, golf, manège, hippodrome, étangs, château, salle de congrès ou d'exposition, plaine de jeux, club de vélo prêt à organiser un circuit de balade à bicyclette...
- **ou encore d'autres** - panorama du haut d'un immeuble, grands projets urbanistiques, réalisation d'architecture, visite de chantier, coulisses techniques de bâtiments, laboratoires, château d'eau, high tech, ...

Bref, toute personne qui, à titre privé ou public, de par sa passion, son domicile ou sa profession peut prendre part à l'essor et l'originalité touristique de sa ville/commune et de sa Région.

A quoi s'engage un ambassadeur ?

A offrir au public un lieu, un endroit, un point de vue, un tableau, un objet, un plat, une personnalité, un spectacle... merveilleux et surtout à travers cet engagement, à communiquer aux visiteurs une image passionnante de son village, sa commune, sa ville, sa région.

Vous êtes intéressés ?

Inscrivez-vous sur le site www.walloniebienvenue.com.

Vous pouvez également obtenir plus d'informations auprès de Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques au 085/308.827 ou Adrienne Pesser, coordinatrice à l'ADL, au 085/308.822. Si vous préférez nous envoyer un mail : cedric.willems@villers-le-bouillet.be.

Une réunion d'information à destination des citoyens intéressés par le titre d'ambassadeur sera prochainement organisée à l'Administration communale.

Stages Printemps et Eté 2017

Différentes activités sont organisées durant les vacances de printemps et d'été à Villers-le-Bouillet. Cette année encore, les services communaux et leurs partenaires ont mis les petits plats dans les grands afin de récréer les enfants et adolescents de 2,5 à 16 ans.

Une description complète de ces stages est reprise dans la brochure « Stages 2017 » distribuée en toutes-boîtes début mars. Elle est consultable sur notre site internet www.villers-le-bouillet.be (rubrique stage) ou sur <https://www.facebook.com/communedevillerslebouillet> service jeunesse ou sur simple demande auprès du Service Accueil Temps Libre – Nathalie Bastien – 0473/551014 – nath.b@hotmail.be

Comme chaque année, la cure de plein air sera au rendez-vous pour accueillir les enfants de 2,5 ans à 14 ans durant 6 semaines consécutives. Le bulletin d'inscription repris ci-après est également disponible en ligne sur le site www.villers-le-bouillet.be, au guichet population de l'administration communale ou peut être envoyé sur simple demande adressée à nath.b@hotmail.be.

Calendrier des Vacances de Printemps

Du lundi 3 avril au vendredi 7 avril

- **Ateliers de loisirs créatifs (de 7 ans à 12 ans)** : Créat'Room (www.creatroom.com)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)**
Les Ateliers d'Emma (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)** : L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)
- **Les p'tits pâtisseries (de 2,5 ans à 12 ans)** : Les petites Bouilles (www.lespetitesbouilles.net)
- **Judo (de 7 ans à 12 ans)**
Tokui Judo club (judotokui@gmail.com)
- **Football (de 5 ans à 15 ans)**
RFC Villers (rfcvillers@hotmail.com)

Du lundi 10 avril au vendredi 14 avril

- **Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)** : L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)
- **L'incroyable talent des petites Bouilles (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles (www.lespetitesbouilles.net)
- **Psycho Bricolage (de 3,5 ans à 5 ans)**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Multisports**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Football (de 4 ans à 12 ans)**
RFC Vaux Borset (www.rfcvauxborset.be)

Calendrier des Vacances d'Eté

Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)
- **Ateliers créatifs (de 4 ans à 6 ans)**
Vacances Actives - (www.provincedeliege.be)
- **Ateliers créatifs (de 6 ans à 9 ans)**
Vacances Actives (www.provincedeliege.be)
- **Judo (de 7 ans à 12 ans)** : Tokui Judo club (judotokui@gmail.com)

Du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)
- **Psycho Cuisine (de 3,5 ans à 5 ans)**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Multisports (de 6 ans à 12 ans)**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Cirque (de 6 ans à 12 ans)**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **X Trem (de 12 ans à 16 ans)**
Le Centre de Formation Sportive (www.stagescfs.be)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)** :
Les Ateliers d'Emma - (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains - (www.ecoledespoulains.be)

Du lundi 17 juillet au jeudi 20 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)

Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)** :
Les Ateliers d'Emma - (www.mariealinebawin.be)

- Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)

- L'école des Poulains (www.ecoledespoulains.be)
- **Judo (de 7 ans à 12 ans)** : Tokui Judo club (judotokui@gmail.com)

Du lundi 31 juillet au vendredi 04 août

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)
- **Basketball (de 4 ans à 16 ans)** : Thibaut PETIT (geoffrey.mention@gmail.com)

Du lundi 07 août au vendredi 11 août

- **Activités ludiques (de 2,5 ans à 12 ans)**
La Cure de plein air - (nath.b@hotmail.be)
- **Judo / Gymnastique (de 7 ans à 12 ans)**
Tokui Judo club - (judotokui@gmail.com)
Vaillante Villersoise - (www.vaillantevillersoise.be)
- **Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains - (www.ecoledespoulains.be)
- **Football (de 4 ans à 12 ans)** : RFC Vaux Borset - (www.rfcvauxborset.be)

Du lundi 14 août au vendredi 18 août (à l'exception du 15 août)

- **Le Far West (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles - (www.lespetitesbouilles.net)

Du lundi 21 août au vendredi 25 août

- **Les Z'animo (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles - (www.lespetitesbouilles.net)
- **Créations en Folie (à partir de 8 ans)**
MC Intérieur / Jojo et Lili (info@jojoetlili.be)
- **Ateliers d'activités artistiques (à partir de 6 ans)** :
Les Ateliers d'Emma - (www.mariealinebawin.be)
- **Activités « nature » (de 4 ans à 8 ans)**
L'école des Poulains - (www.ecoledespoulains.be)

Du lundi 28 août au jeudi 31 août

- **Plaisirs d'été (de 2,5 ans à 12 ans)**
Les petites Bouilles - (www.lespetitesbouilles.net)

Concernant la Cure de plein air, le car communal prend en charge matin et soir les enfants selon les horaires suivants :

- 8h10/17h10 Place du Tilleul (Warnant)
- 8h15/17h05 Place de l'église (Warnant)
- 8h20/17h Rue I. Chabot et Rue du Cimetière (Warnant)
- 8h25/16h55 Eglise de Vieux-Waleffe
- 8h35/16h50 Rue de la Chapelle et Rue de Les Waleffes (Vaux)
- 8h40/16h45 Home Grandgagnage (Vaux)
- 8h45/16h40 Rue de Huy, 62 (Chapon Seraing)
- 8h50/16h35 Monument Rue le Marais (Fize Fontaine)
- 8h55/16h30 Rue du Vieux Clocher (Villers)
- 9h/16h25 Eglise Halbosart et Cité de la Panneterie (Villers)

En dehors des stages, NOUVEAU :



Les ateliers de Jojo et Lili proposent 3 ateliers couture pour les enfants et les jeunes débutants à partir de 9 ans

- **Quand** : Les vendredis 28 avril / 12 mai / 26 mai de 16h à 19h

- **Où** : Place Grandgagnage, 4 à 4530 Vaux et Borset
- **Prix** : 90€ tout compris
- **Informations et inscription** : Caroline TROMME - 0486/317403 - info@jojoetlili.be



CURE DE PLEIN AIR 2017 - Bulletin d'inscription

A déposer ou à envoyer à l'Administration communale
(Rue des Marronniers, 16 – 4530) ou à scanner et envoyer à nath.b@hotmail.be
Au plus tard pour le 23 juin

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Tél Privé :

Tél Professionnel :

Adresse mail :

Cochez la ou les semaine(s) durant laquelle (lesquelles) votre enfant fréquentera la cure de plein air.

- Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet (S1)
- Du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet (S2)
- Du lundi 17 juillet au jeudi 20 juillet (pas le vendredi 21 juillet) (S3)
- Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet (S4)
- Du lundi 31 juillet au vendredi 4 août (S5)
- Du 7 août au vendredi 11 août

- Prix :**
- 15€/semaine/enfant (gratuit à partir du 3ème enfant)
 - ! 12€/enfant pour la semaine du 17 juillet au 20 juillet (S3) (gratuit à partir du 3ème enfant)
 - 25€/semaine/enfant (non domicilié sur la commune ou non inscrit dans un établissement scolaire de la commune)
 - A verser sur le compte **BE37 0910 1964 2428** au plus tard pour le 30 juin 2017

Autorisations parentales :

Dans le cadre des activités organisées par la cure de plein air, je marque mon accord pour :

1) Pour la prise en charge de l'enfant

- A participer aux sorties extérieures
- A administrer, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris dans la fiche santé
- De laisser toute initiative au médecin ou au chirurgien sur place de poser tout acte indispensable et en mesure avec la gravité de la situation, seul et seulement si je ne suis pas joignable et que l'état de santé de l'enfant réclame une décision urgente et/ou vitale

2) Pour la prise et/ou diffusion de photographies et/ou de vidéos (pour illustrer le bulletin communal ou la page Facebook « Cure de plein air » du site internet de l'administration communale de 4530 Villers-le-Bouillet)

- La prise de photographies
- La diffusion de photographies
- La réalisation de vidéos
- La diffusion de vidéos

L'organisateur garantit que l'ensemble des règles existantes visant à assurer la protection de la vie privée de chacun, telle qu'énoncée à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel seront respectées.

Date et signature du Parent responsable de l'enfant :



Dans les écoles

L'école communale primée au Challenge Sportif !

Le vendredi 10 février, les élèves de 5ème année de l'école communale de Villers-le-Bouillet ont participé à un "Challenge Sportif" au Hall des foires de Coronmeuse. De nombreuses activités étaient au programme : escalade, tir à l'air, hockey, basket, aviron, ... Nos élèves ont même appris le fonctionnement du DEA (défibrillateur). Ils ont récolté plusieurs prix dont un gros lot. Ils sont tous invités à aller voir un match de basket au Country Hall de Liège. Une expérience agréable pour toute la classe !



Les 5e et 6e découvrent la BD

Le vendredi 10 février, nous sommes allés à Liège pour visiter le festival de la BD car nous avons pour projet de créer notre propre bande dessinée qui aura pour thème la ville de Huy. Nous enverrons cette BD à nos correspondants roumains.

Nous avons rencontré les créateurs de « Nelson » et « Les Blondes ». Les créateurs ont des techniques différentes : certains commencent par les dessins et d'autres par le texte.

Tout d'abord, il faut une histoire. Ensuite, on fait des croquis, on crée les personnages, on construit les planches pour y mettre des cases, des phylactères.

Nous avons recueilli beaucoup d'informations que nous allons utiliser pour bientôt vous présenter notre projet qui sera devenu réalité.



Des nouvelles des petits loups de l'école de Fize-Fontaine

Nous avons commencé l'année 2017 par un bon petit déjeuner, il s'est déroulé le 25 janvier dans une ambiance familiale et conviviale !

Par la suite, nous sommes partis découvrir notre ami Loup à la découverte des musées...

Nous avons été curieux à notre tour et nous avons décidé de pousser les portes du musée de la vie wallonne pour y découvrir l'exposition « Pas à Pas ».

Maintenant, en avant, pour la découverte d'objets, de tableaux et de sculptures...

N'hésitez pas à nous rendre visite le 2 juin (dès 18h30), date de notre « Fancy-Fair »,

pour vous imprégner de nos chefs d'œuvres...

Venez nombreux, on vous attend !

Les petits loups, Madame Sophie, Madame Magali et Madame Sandrine.

Saint-Martin se met au vert!

En juin dernier, l'école Saint-Martin a remporté un prix au concours organisé par la Région Wallonne "Ose le vert, recrée ta cour". Ce prix se matérialise en une très belle bourse reçue afin de créer des espaces verts et différents aménagements au sein des cours de récréation.

Le projet rentré suite à l'appel de la Région Wallonne était simple mais efficace.

Au programme, plantations d'arbres fruitiers, aménagement des différentes zones de la cour avec des bacs de plantations en bois, réalisation d'hôtels à insectes, mise en place d'un espace didactique dans la plaine à l'arrière de la cour, réaménagement des parterres existants, installation de bancs en bois et tables de pique-nique supplémentaires, etc.

La mise au vert des cours devrait apporter davantage de sérénité et de bien-être aux petites têtes blondes.

De quoi ravir les petites et grandes mains vertes de l'école!

L'agenda des écoles

**Ecole communale
Rue de Waremme 5
à 4530 Villers-le-Bouillet**

2/05 – Journée sportive primaires

06/05 – Portes ouvertes de 14h à 16h

11/05 – Journée sportive maternelles

26/05 – Cross parrainé

2/06 – Participation au Huy Night-Run

13 et 20/06 – Participation au Céréki pour les maternelles

**Ecole Saint-Martin
Rue Neuve 8
à 4530 Villers-le-Bouillet**

29-30/04 – Fancy Fair

7/05 – Marche Adeps

Jeunesse



Portes ouvertes à l'école communale Venez découvrir les quatre nouvelles classes !



L'école communale est en pleine ébullition à la veille des vacances de printemps. Le chantier de construction de quatre nouvelles classes sur le site de Villers-le-Bouillet se termine et les élèves de première et deuxième primaires auront bientôt l'occasion de découvrir leurs nouveaux locaux !

Une grande fête est organisée le samedi 6 mai prochain à cette occasion !

Dès 14h, venez découvrir les quatre classes ainsi que l'école communale lors d'une après-midi portes ouvertes ! De nombreuses animations mises en place par les élèves sont au programme.

Bar et petite restauration sont aussi prévus !

Nous vous attendons nombreux le samedi 6 mai sur le site de l'école communale, rue de Waremme 5 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Action Job Etudiant 2017, encore une réussite

Pour la quatrième année consécutive, le Service Jeunesse et Infor Jeunes Huy se sont associés dans une action job étudiant.

Rendez-vous était donc donné le mercredi 8 février dernier entre 16h00 et 19h00 à l'administration communale aux jeunes âgés de 15 à 25 ans qui souhaitent recevoir des trucs et astuces dans leur quête d'un job étudiant, consulter des offres d'emplois ou bien encore participer à l'Atelier CV présenté par Natacha VAN DER STRICHT, Animatrice Référente-commune à l'ASBL Infor Jeunes Huy.

Pour les aider, différents acteurs étaient présents : la M.I.R.H.W., l'agence intérim Synergie, les Mousquetaires – Base Intermarché, le C.O.F. formation, l'A.D.L. de Villers-le-Bouillet, l'Agence locale pour l'emploi, les Services communaux A.T.L., Sports et Jeunesse et Infor Jeunes Huy donc. Un grand merci à tous pour leur participation active !

Pour votre parfaite information, sachez également qu'à partir du 1er janvier 2017, les étudiants peuvent prester 475 heures par an sous forme de job d'étudiant.

Jusqu'à présent, les étudiants pouvaient travailler 50 jours par an en bénéficiant de cotisations sociales réduites. A partir du 51ème jour, des cotisations sociales étaient retenues. Le problème, c'est qu'un étudiant qui travaillait 4 heures par jour était considéré comme ayant travaillé une journée complète.

Le nouveau régime accorde à présent à l'étudiant (et à son employeur) davantage de flexibilité. Si l'étudiant ne preste pas plus de 4 heures par jour, il pourra désormais travailler plus de 100 jours sur l'année. L'appli Student@work enregistre, elle aussi, les heures prestées et non plus les jours prestés. Pour rappel, les étudiants jobistes peuvent installer cette appli sur leur smartphone, afin de vérifier combien d'heures ils peuvent encore travailler sous le régime des cotisations sociales réduites.

100 jours : Depuis le 1er janvier 2017, les étudiants peuvent travailler 475 heures sur une année. S'ils ne travaillent pas plus de 4 heures par jour, ils pourront donc travailler plus de 100 jours par an.

Envie d'en savoir plus ? N'hésitez pas à demander la brochure « Tout savoir le job étudiant ! ». Elle t'explique le statut étudiant, le quota de prestations qui se calcule à présent en heures et non plus en jours, les droits et les devoirs, les démarches à effectuer en tant que jobiste et t'offre une série de tuyaux pour bien postuler !

Elle peut être retirée gratuitement à la permanence Infor Jeunes Huy – quai Dautrebande 7 - 4500 HUY – 085 21 57 71 – huy@inforjeunes.be ou sur simple demande au Service Jeunesse de la commune – Rue des Marronniers, 16 – 4530 VILLERS-LE-BOUILLET – mickael.lhomme@villers-le-bouillet.be



Parlons politique



Le Groupe Ensemble



Le groupe Ensemble présente toutes ses félicitations à la bourgmestre, Aline Devillers-Saal, et à son mari, Manu, à l'occasion de la naissance de leur deuxième enfant. Edouard est né le lundi 27 février 2017 et se porte à merveille, tout comme l'heureuse maman.

Le Parti Socialiste



Le bébé et l'eau du bain...

Noire, l'eau du bain est noire. Noire des dérives que des capitaines de vaisseau se sont accordés au mépris des travailleurs et de la philosophie des outils dont ils avaient (ou parfois ont hélas encore) la gestion. Noire des salaires incestueux que certains se sont octroyés sur le compte de notre portefeuille. Noire des sommes que certains ont perçues en dehors de toute prestation. Noire de la contestation systématique qui est portée sur la gestion de la chose publique (l'Etat au sens large).

Alors, je pleure. Alors, je pleure même si toutes les larmes de mon cœur et de mon corps n'y pourront rien changer. Mais il ne sert à rien de pleurer.

Car demain, demain... nous ferons, avec vous, en sorte qu'il en soit autrement. Pour que nos enfants soient encore en mesure de se battre pour la Démocratie. Pour que des gens, même si ce sont parfois des raisons obscures qui les animent, puissent encore, autant que nécessaire, crier au scandale et faire en sorte d'améliorer notre sort, le sort de la majorité, le sort de Monsieur « Tout le monde ».

Parce que nous ne devons pas jeter le bébé avec l'eau noire du bain, non, non ! Il faudra filtrer, récurer dans les coins et passer une douce crème dont nos grands-mères avaient le secret ! Parce que bébé, hors de son eau sale, c'est notre avenir à toutes et tous.

Alors, demain, demain et aussi maintenant même si nous digérons mal, nous devons nous mobiliser, unir nos forces, toutes convictions confondues et pourvu qu'elles soient de bonne volonté, pour que chacun retrouve la confiance dans un système politique qui sera le garant de notre avenir d'homme libre et qu'il se réappropriera.

Ecolo



L'espace que nous occuperons dorénavant dans le bulletin communal, nous les écologistes Villersois, nous voudrions le rendre vivant, à la portée de toutes et tous et donc « Participativement vôtre ! »

Les idées, les projets politiques et autres du groupe Ecolo-Villers ne manquent certes pas et il est plus que probable, comme les hirondelles, qu'elles reviendront vite sur le devant de la scène communale.

Puisqu'une colonne nous est « dédiée », nous aimerions vous y entendre, vous y lire, dans ce qui vous intéresse au quotidien.

Vos questions nous les débattons entre nous et ensuite avec vous, à travers le bulletin communal. Il y aura un choix de notre part sur le contenu à publier et les développements à donner à vos interrogations, à vos remarques et vos commentaires éventuels.

Nous privilégierons le positif car c'est ce que nous voulons être.

N'hésitez donc pas à nous parler aussi de vos passions, de vos loisirs, vos hobbies...

Le printemps est à nos portes, nous vous le souhaitons splendide et rempli de douces espérances !



choses à vivre



Samedi 1er avril

Jogging des éoliennes

Manche du challenge hesbignon dans les rues de Warnant-Dreye. Parcours de 5 et 11,650 kilomètres. Inscriptions dès 16h à la maison de quartier de Warnant-Dreye, rue Burettes. Départ à 18h.

Informations : 0479/59.60.79 ou

www.challengehesbignon.be

Samedi 8 avril

Brocante

Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2e samedi du mois de mars à septembre (sauf en mai) de 8h à 17h.

Prix de l'emplacement : 1€/m

Informations :

Annette Bolline – 0484/66.58.46

Dimanche 9 avril

Randonnée cyclotouriste

Le Cyclo Club Villers organise une randonnée cyclotouriste au départ de la maison de quartier de Villers-le-Bouillet

Informations :

P. Pogorzelski au 0471/81.92.60

Samedi 15 avril

Brocante

Organisation du Handball Villers 59 dans la rue de Fallais et Place de l'Eglise à Vieux-Waleffe.

Informations :

André Praillet au 0475/49.10.70

Dimanche 16 avril

Chasse aux œufs

Chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes de Warnant-Dreye dans le village et au château d'Oultremont.

Informations :

Anissa Arbib au 0496/49.26.03

Mercredi 19 avril

Flèche Wallonne

Passage de la Flèche Wallonne dans les rues Mélayes, Belle Vue et de Huy entre 12h54 et 13h12 (Flèche Wallonne Femmes) et entre 14h38 et 15h01 (Flèche Wallonne Hommes). Passage de la caravane publicitaire une heure avant la Flèche Wallonne Hommes.

Lundi 20 avril

Conférence La maladie d'Alzheimer

Organisation du CCCA à l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet. Début de la conférence à 20h.

Informations et inscriptions : Francine et Freddy Vanlys au 085/23.37.30

Lundi 24 avril

Don de sang

Collecte de sang à l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet entre 17h30 et 20h.

Dimanche 23 avril

Boucles d'El Panneterie

Balade touristique d'orientation pour voitures anciennes au départ de l'Ecole Saint-Martin. Exposition des voitures entre 8h et 9h30, 12h30 et 14h et à partir de 17h30.

Samedi 29 avril

Souper spaghetti

Une organisation de l'Amicale des pensionnés de Saint-Martin à l'Ecole Saint-Martin

Samedi 29 et dimanche 30 avril

Fancy Fair à Saint-Martin

Samedi 6 mai

Portes ouvertes à l'Ecole communale

L'école communale organise une après-midi portes ouvertes entre 14h et 16h à l'occasion de l'inauguration des quatre nouvelles classes. Animations diverses prévues.

Dimanche 7 mai

- Brocante

Organisation du Handball Villers 59 dans la rue Le Marais à Fize-Fontaine.

Informations :

André Praillet au 0475/49.10.70

- Marche ADEPS

Marches de 5, 10, 20 kilomètres au départ de l'Ecole Saint-Martin, rue Neuve 8 à 4530 Villers-le-Bouillet. Bières spéciales et restauration prévues.

Informations :

J. Collinge au 0478/22.51.73

Samedi 20 mai

Goûter des 3x20

Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise son goûter des 3x20. Au programme : thé dansant, café et apéro offert.

Informations :

Anissa Arbib au 0496/49.26.03

Dimanche 21 mai

Bourse aux plantes

Organisation de l'ASBL Verso à la Résidence Grandgagnage à Vaux-et-Borset entre 10h et 16h.

Informations : 0476/79.99.00

Etat-civil

NAISSANCES

JEUULET Virgil – Warnant-Dreye
 EVRARD Lise – Villers
 LAMBOTTE Soan – Villers
 JAMART Camelia – Villers
 TOPPET Charlye - Vaux-et-Borset
 JOIRET Lola – Fize-Fontaine
 AMETOENYENOU Yaël – Warnant-Dreye
 HEURTER Chloé – Villers
 GRZEGORCZYK Kara – Villers
 FRANSSSEN Timéo – Vieux-Waleffe
 FRÈRES Louise – Villers
 FRAIPONT Olivia – Villers
 SAAL Edouard – Villers
 FOSSION Maëva - Villers

MARIAGE

HOUBEAU Christophe et GAILLARD Josiane – Villers
 LOVERIX Francis - Bassenge et STENNIER Collette – Vaux-et-Borset
 MORALES Rafael et FLAMAND Martine – Warnant-Dreye

DECES

DENÉE Jean, 61 ans, divorcé – Villers
 VANDEREST Marie, 83 ans, veuve PREU-DHOMME André – Villers
 HALLEUX Vincent, 69 ans, époux FLORKIN Bernadette – Villers
 HÉLIN Antoine, 84 ans, époux MUGLIA Palmyre – Warnant-Dreye
 GIUSTI Christiane, 64 ans, épouse TIBO Henri – Warnant-Dreye
 BOURGUIGNON Clara, 96 ans, veuve HAUTCLER Paul – Villers
 HULSEN Joseph, 87 ans, époux DUMOULIN Josette – Vaux-et-Borset
 BALLET Marie Louise, 82 ans, épouse FERETTE Francly – Villers
 GOFFIN Simone, 97 ans, veuve CÉSAR René – Vaux-et-Borset
 GÉRARD Jean, 86 ans, veuf BADA Suzanne – Vaux-et-Borset
 DROIXHE Henriette, 92 ans, veuve CREUELS Emile – Fize-Fontaine
 CORNET Irène, 92 ans, veuve CUISINET François – Villers
 BEGUIN Jules, 83 ans, veuf LUTHERS Marie-Louise – Vaux-et-Borset
 MARCQ Jean, 72 ans, veuf LAURENT Martine – Warnant-Dreye
 TRILLET Gustave, 66 ans, époux WILMOTTE Monique – Villers
 VAN ISTERDAEL Claudine, 63 ans, veuve LOUIS Didier – Vaux-et-Borset
 STROOBANTS Irène, 75 ans, veuve VANDERGETEN Roland – Vaux-et-Borset
 CONVENTS Maria, 101 ans, veuve MORREN Gaston – Vaux-et-Borset
 LIXON Laure, 85 ans, épouse FASTRÉ Henri – Fize-Fontaine



Évènements


Vous organisez un événement ? N'oubliez pas d'en informer la Commune

Les événements (soupers, concert, brocante, fête des voisins, activités diverses, ...) sont nombreux sur le territoire de Villers-le-Bouillet. Mais peu sont communiqués aux autorités communales.

Nous rappelons à tout organisateur d'un événement public qu'il est tenu de remplir **le formulaire d'autorisation/ notification d'une manifestation publique** et de l'envoyer au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation auprès de son Administration communale, soit par mail à nathalie.smulders@villers-le-bouillet.be et/ou cedric.willems@villers-le-bouillet.be, soit par voie postale à Commune de Villers-le-Bouillet, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.

Ce formulaire est disponible sur le site internet communal (www.villers-le-bouillet.be) dans la rubrique Documents en ligne ou sur simple demande auprès de Nathalie Smulders (085/616.277) ou de Cédric Willems (085/308.827).

Attention ! Tout événement dont la demande n'a pas été introduite dans les délais impartis ou n'a pas été effectuée pourrait se voir refusé par les autorités communales.



Conférence

proposée par la
Ligue Alzheimer ASBL

La maladie d'Alzheimer

Une organisation du Conseil consultatif communal des Aînés (CCCA)

JEUDI 20 avril à 19h


À l'Administration communale
rue des Marronniers, 16
4530 Villers-le-Bouillet

- Informations générales sur la maladie
- Explications au grand public pour permettre de mieux agir et pour stimuler les initiatives sociales
- L'interactivité et l'aspect pratique seront privilégiés

Inscription souhaitée:
Lucia Bolly - 085/21.65.20
Francine et Freddy Vanlys - 085/23.57.30

Titre applicable à l'ensemble des membres de la Ligue Alzheimer ASBL

Entrée gratuite



L'ALEM, votre partenaire titres-services à Villers-le-Bouillet



Service de notre centrale de repassage de Villers:

- Votre linge en 48h
- Petits travaux de couture

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
 > Dès 7h le lundi et le mercredi
 > Jusque 19h le mardi et le jeudi

rue de Waremme 17 à 4530 Villers-le-Bouillet (à côté de l'ancienne administration communale)

Agrément 00070

-  Nettoyage à domicile
-  Repassage à domicile
-  Nettoyage des vitres
-  Préparation des repas
-  Repassage en centrale
-  Courses

TEL: 085/23.63.17

Savoir-faire... la différence !

Immobilière

De Nijs & David sprl

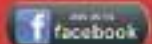
085/23 05 08

www.denijs-david.be

Electro
ROUHARD
VERLAINE 04/259 55 92

Grand Route 100
4537 Verlaine

www.electrorouhard.be



MATERIEL ÉLECTRIQUE ELECTROMÉNAGER TV HIFI MOBILE ALARME ET VIDÉO SURVEILLANCE PHOTOVOLTAÏQUE INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ALARMES

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Installations privées et professionnelles

*Profitez des nouvelles
législations!*

Plus
rentables
que jamais!

DEVIS
GRATUIT

*CONFIEZ VOTRE SÉCURITÉ
À UNE ÉQUIPE DE VRAIS
PROFESSIONNELS*

Installation avec ou sans fil.
Agrée INCERT

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
AU PRIX DE GROS!**

Installations électriques domestiques - industrielles

Exemple:
XVB 3G 2,5 100M

my90w117b23

Nous prenons les
éco-chèques papier
ou sur cartes

Ets Horticoles
**flamand
LABORY**

Rue du Marais 127 - Tihange
085/21 23 71 www.ets-horticoles-flamand.be

Votre spécialiste
du prêt-à-planter

!!! NOUVEAU !!!



HC SOINS INFIRMIERS

UN SERVICE D'INFIRMIER A DOMICILE
EN PLEIN COEUR DE HUY



0493/75.50.01

Rue Sous-Le-Château 7 roc
4200 HUY

www.hcsoinsinfirmiers.be

agrée toutes installations
NVE 2011/2012

Nouveau à Saint-Georges face à O'Green

À Saint-Georges chaussée Verte 98/3
Ouvert le lundi de 12h à 18h30

Du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30

Le samedi de 9h30 à 18h Tel : 04 227 05 07

Celui de Tihange continue de vous
accueillir rue Arbre Ste Barbe, du lundi au
samedi de 9h30 à 18h30 Tel : 085 233 103

Bio, dis-moi c'est un vaste choix
d'aliments biologiques et d'alternatives
écologiques, pour une vie plus saine et
respectueuse.

Venez découvrir nos espaces épicerie,
fruits et légumes frais, crèmerie,
boucherie, pains frais, boissons, produits
d'entretien, aromathérapie, cosmétique...

Si nous souhaitons construire
ensemble un monde plus juste,
prenons conscience de l'impact de
nos choix de consommation sur
notre planète et tous les êtres qui
l'habitent.

Bio, dis-moi



Tihange & Saint-Georges

BEL' CUISINE

Grand-Route 108c • 4122 PLAINEVAUX • Tél. 04 365 57 08 • Fax 04 365 79 65
belcuisine@skynet.be • www.belcuisine.be

Heure d'ouverture :
Du mercredi au
samedi de 10h à 18h
Tous les dimanches
de 13h à 17h



OUVERT TOUS LES DIMANCHES

DEVIS SUR RENDEZ-VOUS

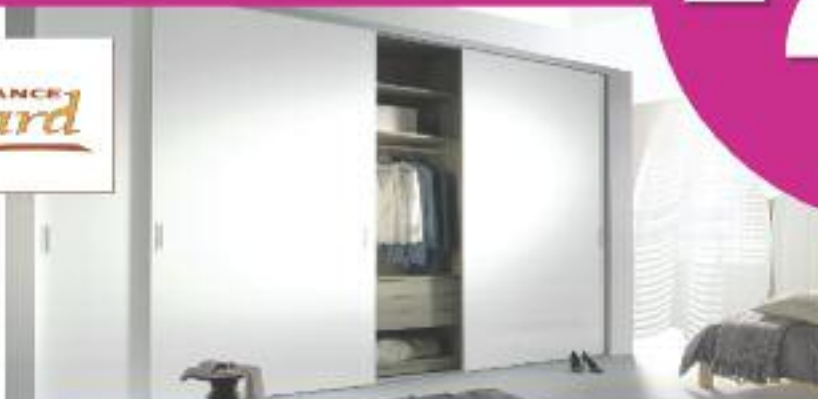
CONDITIONS
BATIBOUW

-21%

du 15/02
au 15/04/17

Placard

Heure d'ouverture :
Les jeudi & vendredi
de 13h à 18h
Le samedi
de 10h à 18h
Tous les dimanches
de 13h à 18h



Route du Condrez 410 • 4650 NANDRIN • Tél. 04 384 42 62
ambianceplacard@gmail.com • www.ambianceplacard.com